

Quatre questions à propos de l'économie solidaire.

Par Arthur Gautier.

Une contribution aux journées professionnelles « Economie et Culture » organisées par le Collectif Urgence d'Acteurs Culturels de l'agglomération toulousaine.

Depuis plusieurs années, la perspective qu'ouvre l'économie solidaire a trouvé un écho favorable dans de nouveaux secteurs d'activités, y compris celui des initiatives artistiques et culturelles. Caractérisé par un foisonnement de projets associatifs généralement très dynamiques mais marqués par la précarité, un « tiers secteur culturel »¹ se dessine progressivement entre les secteurs privés et publics de la culture. Les organisations qui s'en revendiquent ne se reconnaissent ni dans un modèle strictement marchand où les impératifs de rentabilité économique dicteraient seuls l'activité engagée, ni dans un modèle public où l'Etat et les collectivités seraient les uniques dépositaires d'un intérêt général donné à l'avance et non négociable. Pourtant, si ce travail de réflexion et d'identification d'un espace socio-économique spécifique est plus visible aujourd'hui, il ne fait que commencer et concerne seulement une portion congrue des acteurs culturels qui pourraient légitimement s'y reconnaître à terme.

Quand on y regarde de plus près, on remarque que le concept d'économie solidaire intrigue sans pour autant faire l'objet d'une adhésion massive des acteurs culturels concernés. En effet, le constat n'est pas nouveau : malgré les nombreuses convergences qui existent a priori, le « secteur culturel » n'est quasiment pas représenté dans les mouvements d'économie sociale et solidaire. Considéré de manière récurrente comme « un secteur à part », il reste globalement absent d'instances de débat et de négociation comme les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). Au vu d'importants enjeux politiques, cette coupure qui s'explique par des constructions socio-historiques particulières mérite d'être repensée et non plus considérée comme une fatalité. Pour réfléchir plus sereinement aux rapports entre un tiers secteur culturel qui s'esquisse et une économie sociale et solidaire déjà instituée, il est fondamental de bien comprendre de quoi l'on parle. Le concept d'économie solidaire est celui qui nous semble le plus intéressant à approfondir, autour de quatre questions simples.

Qu'appelle-t-on « économie solidaire » ?

Ce terme regroupe d'abord un ensemble varié et non exhaustif d'initiatives socio-économiques. Certaines ont été particulièrement médiatisées, comme le commerce équitable. Né de la rencontre entre organisations de consommateurs des pays du Nord économique et de petits producteurs des pays du Sud, le commerce équitable est un sursaut citoyen contre la répartition inégalitaire croissante des ressources à l'échelle planétaire. D'autres restent plus discrètes mais concernent un nombre croissant de nos concitoyens, comme les réseaux d'échanges. Partant d'une critique de l'extension envahissante des échanges monétaires dans la société, des initiatives construisent localement des systèmes d'échanges de savoirs basés sur la confiance en se passant de monnaie ou utilisant des monnaies locales et non

¹ LIPIETZ Alain, 2001. *Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, La Découverte/La Documentation française, Paris, 155 pages.

transférables à l'extérieur du réseau. Citons également les services de proximité comme les régies de quartier ou les collectifs enfants-parents-professionnels qui développent conjointement des réponses concrètes à des besoins nouveaux de la vie quotidienne, l'insertion par l'économique, les finances solidaires, les réseaux d'autoproduction...

Mais l'économie solidaire désigne aussi un projet de société. Au-delà d'une simple énumération d'activités, il s'agit d'un appel à un renouveau de la solidarité démocratique face à des phénomènes de désaffiliation, de creusement des inégalités, de tensions identitaires et un sentiment général d'impuissance vis-à-vis de l'économie. Parler d'économie solidaire, c'est donc aussi rechercher des modèles qui donnent du sens à notre existence, qui valent la peine qu'on s'y engage. Les personnes qui se retrouvent dans une telle démarche n'ont pas seulement des revendications d'ordre économique, mais aussi une vocation politique dans la mesure où les initiatives d'économie solidaire se positionnent volontairement dans la « sphère publique ». Le commerce équitable n'aurait plus de raison d'être s'il délaissait les conditions de vie des petits producteurs, les systèmes d'échanges de savoirs n'existeraient pas s'ils ne posaient pas la question de l'instrumentalisation des échanges par la monnaie... Enfin, l'économie solidaire est aussi devenue un domaine de recherche en France et à l'étranger, que l'on rencontre notamment dans les recherches scientifiques du courant de « sociologie économique ». Les initiatives concrètes et le projet de société que représente l'économie solidaire sont un terrain d'étude très intéressant et de pluridisciplinaire dans l'approche. Il s'agit d'un domaine relativement jeune qui est sans doute appelé à se développer.

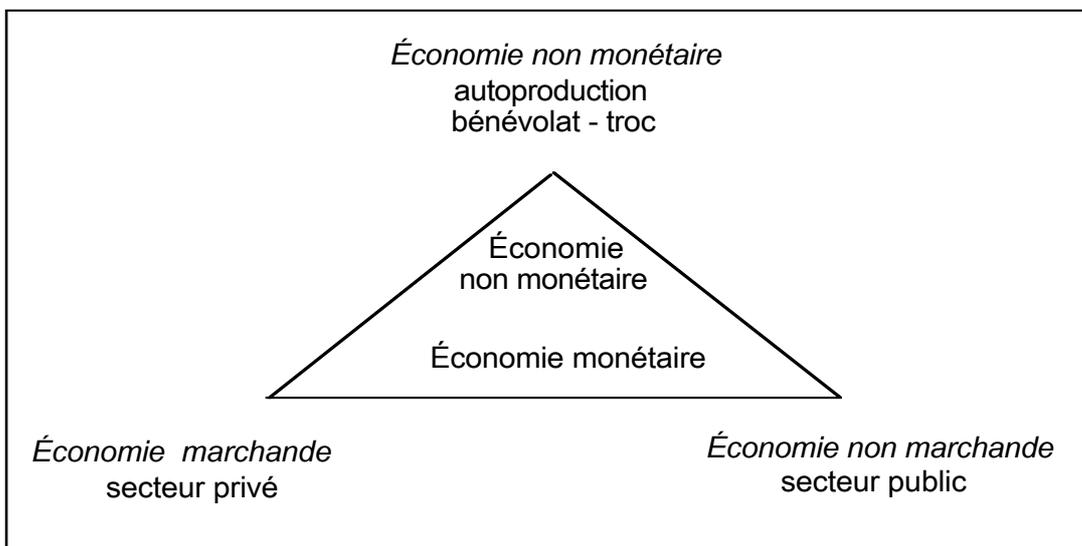
Que questionne l'économie solidaire ?

A une définition formelle de l'économie, vue comme la science qui étudie les comportements humains en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs, s'oppose une autre conception, mise en avant par l'anthropologue Karl Polanyi². On parle de définition *substantive* en désignant non seulement l'étude de la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses dans la société, mais plus globalement un processus institutionnalisé d'interactions entre l'Homme et son environnement en vue de la satisfaction de ses besoins. Si la définition formelle est centrée autour de l'intérêt matériel individuel et de la valeur de l'échange, la définition substantive a le mérite d'être plus nuancée et s'attache davantage à la réalité, la substance même des interactions. Les recherches menées par Polanyi dans des sociétés archaïques, traditionnelles et modernes ont contribué à formaliser une perspective d'économie *plurielle* où coexistent dans toute société quatre principes de comportement économique :

- le principe de marché (rencontre entre l'offre et la demande de biens et de services, en vue de la réalisation d'échanges sur une base contractuelle, à des fins d'intérêt financier) ;
- le principe de redistribution (présence d'une autorité centrale ayant la responsabilité de répartir la production en fonction de mécanismes de prélèvement, d'affectation et de transfert) ;
- le principe de réciprocité (les prestations entre individus ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre eux), auquel nous pouvons adjoindre l'administration domestique (qui consiste à produire pour son propre usage et pour les besoins de son groupe).

² POLANYI Karl, 1944. *The Great Transformation. The political and economic origins of our time*, Farrar & Rinehart, New York, 305 pages ; trad. fr. 1983. *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 419 pages.

Grâce à cet éclairage, l'économie contemporaine peut s'analyser sous la forme de trois pôles complémentaires, comme l'ont montré les sociologues Jean-Louis Laville et Bernard Eme³ : une économie *marchande* où l'affectation des biens et services est essentiellement réalisée par le marché, une économie *non marchande* où c'est principalement par la redistribution que s'établit cette affectation, et une économie *non monétaire* dans laquelle c'est le principe de réciprocité qui prime. Une schématisation permet de mieux comprendre cette articulation :



Ce retour sur ce qu'il faut entendre par économie est salutaire. Si l'économie marchande est dominante dans nos sociétés, prenons garde à ne pas considérer cette situation comme le résultat d'une évolution naturelle, à valeur d'universalité. Non seulement les principes de redistribution, de réciprocité et d'administration domestique n'ont pas disparu (ils sont simplement occultés par la dominance actuelle du marché), mais toutes les sociétés de la planète n'accordent pas la même pondération à chaque pôle ! Les initiatives d'économie solidaire se retrouvent dans cette remise en question de ce qu'est l'économie, de sa finalité et de son rapport à l'environnement social et naturel dans lequel les hommes et les femmes interagissent.

En quelque sorte, cette réflexion revient sur un cloisonnement important entre les sphères économique et sociale. L'opposition désormais traditionnelle entre science économique et sociologie n'est que le prolongement d'une construction qui a historiquement isolé les deux sphères : « à l'économique l'entreprise et la création de richesses, et au social le partage ! ». Le rapport et les tensions entre elles est pourtant une réalité empirique et vécue par chacun, notamment dans le travail. Contre cette considération hermétique se pose la question de l'encastrement de l'économie dans la société : en quoi l'économie est-elle tributaire de la société dans laquelle elle opère ? En quoi les institutions et règles sociales influencent et affectent l'économie ? Plusieurs auteurs dont Polanyi ont mis en avant cette notion d'encastrement mais aussi des phénomènes de « désencastrement », à savoir une tendance de l'économie à s'affranchir de son socle social, culturel et environnemental pour devenir une sorte de sphère universelle et dérégulée. Menaçant directement les Etats d'un point de vue interne (cohésion sociale) et externe (équilibre géopolitique), ces phénomènes sont à prendre

³ EME Bernard, LAVILLE Jean-Louis et al., 1996. *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris, 182 pages ; 2nde éd., 2000, 184 pages. Voir notamment p. 96-105.

en considération pour analyser les crises actuelles dans un contexte de mondialisation des échanges. Historiquement, les tensions entre encastrement et désencastrement de l'économie ont prouvé qu'il était difficile de trouver des compromis durables... L'économie solidaire participe pleinement de cette volonté de concilier activité économique et réflexion sociétale, et donc de pas se cantonner à l'une ou l'autre des deux sphères.

Questionner l'économie et son rapport à la société invite logiquement à considérer le rôle de ce qu'on appelle la *société civile* et ses différents mouvements sociaux et associatifs, par rapport à l'action des gouvernements. Concrètement, il s'agit d'analyser dans nos sociétés les rapports entre démocratie représentative et démocratie participative : quelle implication des citoyens est souhaitable ? Mais la question ne se pose pas seulement en termes politiques. Si les phénomènes d'apathie et d'abstention inquiètent – avec raison – la classe politique, pourquoi parle-t-on aussi peu du versant économique de cette même observation ? La démocratisation de l'économie est un problème sous-médiatisé et pourtant fondamental. Il suffit de lire les journaux ou de regarder la télévision pour se rendre compte que l'économie est devenue une affaire d'experts, de PDG, de ministres. C'est l'image qu'elle renvoie à tout un chacun : « On s'occupe de tout, contentez-vous de travailler, de consommer et d'épargner ! ». Tout contribue à ce que l'économie soit perçue comme une sphère déconnectée de la vie quotidienne et sur laquelle les citoyens ordinaires n'auraient aucune prise. C'est oublier trop vite la grande influence des mouvements issus de la société civile sur l'économie : compagnonnages, caisses ouvrières de secours mutuel, mouvements pour les droits civiques, campagnes contre le travail des enfants ou associations de consommateurs ont profondément infléchi les règles du jeu actuelles. Aujourd'hui, les forums sociaux mondiaux témoignent à l'échelle internationale de cet héritage. Localement, sur d'innombrables territoires, des expériences comme les initiatives d'économie solidaire montrent la volonté des hommes et des femmes de reprendre en main leur destin économique.

Que refuse l'économie solidaire ?

Partant des trois grandes interrogations précédentes, la perspective qu'ouvre l'économie solidaire se heurte à des conceptions radicalement opposées que l'on peut regrouper sous les traits d'une « société de marché ». Ce projet de société a pour caractéristique une extension indéfinie du marché, y compris dans la sphère domestique (la solitude et le contact humain devenant les grands marchés de demain) et dans la sphère politique (sans passer par la délibération publique). Trois aspects de ce raisonnement qui « avalise la marchandisation progressive de tous les aspects de la vie sociale »⁴ peuvent être particulièrement dégagés.

Le premier consiste en une réduction simplificatrice de l'économie au seul marché. Négligeant la redistribution et la réciprocité (considérés comme des principes résiduels ou néfastes), cette vision tronquée idéalise le marché comme seul principe de comportement économique valide. En termes politiques, cette vision est à rapprocher du modèle libéral. Celui-ci s'est vu conforté dans ses positions depuis la faillite du communisme et les difficultés de la social-démocratie à l'européenne, jugeant seul le marché capable d'assurer le bien-être individuel et collectif. L'économie solidaire, au contraire, considère le marché comme un principe parmi d'autres qu'il ne faut ni rejeter, ni sacraliser. Nous le verrons plus loin, les initiatives solidaires se caractérisent par une hybridation des économies marchandes, non marchandes et non monétaires.

⁴ Idem., voir notamment le chapitre « Les impasses de la société de marché ».

L'identification du marché à un marché autorégulateur est un deuxième trait caractéristique qui mérite d'être souligné. Le marché est bien souvent considéré comme un mécanisme quasi-idéal d'affectation des biens et des services, et ses évidents dysfonctionnements ne seraient que des turbulences passagères amenées à disparaître avec plus de liberté. Malgré tous les enseignements de l'histoire, on croirait presque revenir aux thèses de l'écrivain Bernard Mandeville sur la transformation des « vices privés et vertus publiques »⁵ par l'intermédiaire de l'échange marchand. Cette considération s'accompagne souvent d'un discours qui consiste à vouloir limiter l'intervention des Etats, considérée comme néfaste aux mécanismes naturels d'ajustement du marché. Profondément remises en cause depuis l'échec cuisant des politiques de dérégulation orchestrées dans plusieurs pays du Sud par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, les vertus autorégulatrices du marché se sont également heurtées à un renouveau du patriotisme économique, dans un contexte de mondialisation : l'intervention de l'Etat, quoi qu'en disent les plus libéraux des libéraux, c'est aussi une manne de subventions, de crédits d'impôts et d'investissements structurants en faveur des grandes entreprises sur le marché... L'économie solidaire, en s'inscrivant dans une configuration plurielle, évacue un débat creux concernant le bien-fondé respectif du marché et de l'intervention publique, qui occulte tout un pan de l'activité économique et le rôle déterminant que peut y jouer la société civile.

Enfin, une troisième conception assimile l'entreprise moderne à la société de capitaux. Agir économiquement semble systématiquement devoir passer par la réalisation d'un profit pour les détenteurs du capital initialement investi. En France, l'instauration de la société anonyme par actions dans la seconde moitié du XIX^e siècle donne les moyens d'une concentration de capitaux inédite, puisque les droits de propriété peuvent être échangés librement par l'intermédiation boursière. Sans remettre fondamentalement en cause le capitalisme, on peut tout de même s'interroger sur les bienfaits d'un modèle ou esprit d'entreprise et accumulation du capital tendent à ne faire qu'un. Cela revient à ignorer les entreprises de l'économie sociale (associations, mutuelles et coopératives qui représentent en France 1 712 000 emplois dans plus de 760 000 entreprises⁶) qui proposent au contraire des principes de fonctionnement démocratique et une primauté de l'objet social sur le capital. Plus généralement, l'hégémonie de la société de capitaux nuit à la créativité et à l'innovation économique dans la mesure où de très nombreux porteurs de projets ne pensent pas pouvoir trouver un mode de gestion adapté à leur activité du fait de leur faible rentabilité. Bien souvent, le statut associatif est choisi « par défaut » pour des projets qui n'envisagent pas d'autres alternatives crédibles, alors que certaines existent et d'autres restent à inventer par l'expérimentation.

Comment s'est renouvelé le projet d'économie solidaire en France ?

Comme le rappelle Jean-Louis Laville, la compréhension de l'économie telle qu'on la connaît aujourd'hui ne correspond pas à un « aboutissement de l'évolution humaine » mais bien une configuration particulière, une construction socio-historique⁷. En effet, le projet d'une économie solidaire n'est pas aussi jeune que la dynamique récente de sa reconnaissance, ayant notamment abouti à la création d'un secrétariat d'Etat⁸. Si on retrouve des formes

⁵ MANDEVILLE Bernard (de), 1714. *La fable des abeilles* ; 3^{ème} éd. corrigée, 1990, J. Vrin, Paris, 209 pages.

⁶ CEGES, 2001. *Le poids de l'économie sociale* ; Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale, http://initiatives.ceges.org/eco_poids_pop.php, (page consultée le 13 octobre 2006).

⁷ LAVILLE Jean-Louis (dir.), 1994. *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 334 pages ; 2^{de} éd., 2000, 343 pages. Voir les sections « Pour une sociologie économique nourrie d'histoire » et « La construction de l'économique et du social ».

⁸ Par Décret du 27 mars 2000 relatif à la composition du Gouvernement.

d'associations libres et démocratiques dès le Moyen-Âge en France, c'est dans la première moitié du XIX^e siècle que s'est forgé un véritable « mouvement associationniste » issu du milieu ouvrier et populaire. Nous ne reviendrons pas sur cette histoire passionnante que des auteurs ont brillamment décrite⁹, afin de porter notre concentration sur l'actualité du projet d'économie solidaire qui en découle.

A l'issue de la Seconde Guerre Mondiale s'est mis en place en France un système vertueux adossant à la production économique florissante une protection sociale croissante. Plus de richesses produites par la reconstruction du pays signifiait plus de redistribution via des prélèvements sociaux assurés par l'Etat. Ce modèle qualifié souvent d'« Etat Providence » reposait principalement sur la généralisation du statut de salarié comme rempart à la précarité, dans une configuration de société industrielle déjà bien rodée avant 1945. Au cap des années 1970, cependant, ce système a souffert de deux crises conjointes¹⁰ : une crise des valeurs, car la seule solidarité abstraite du droit et le traitement objectivé des demandes sociales se sont révélés incapables de produire une manière de vivre ensemble gratifiante pour les individus, alors que les liens de solidarité traditionnels s'effritaient progressivement ; une crise économique, car le bouleversement de l'ordre productif industriel s'accompagne d'une augmentation rapide du chômage que l'Etat social ne peut plus endiguer. Privé d'une partie de ses ressources par le ralentissement de la croissance économique, il est sollicité pour de nouveaux engagements financiers : le système vertueux s'inverse.

Plusieurs auteurs ont étudié le passage de la société industrielle à une société de service. Citons Roustang et Perret, qui mettent en lumière les causes mais aussi les conséquences d'une « tertiarisation de la société »¹¹, correspondance historique à la fin des Trente Glorieuses en France. Pour simplifier le trait, l'économie nationale se retrouve partitionnée en deux sous-ensembles : les industries et services « standardisables » à forts gains de productivité mais faible créations d'emplois d'une part ; les services *relationnels* à faibles gains de productivité et fort potentiel de créations d'emplois d'autre part. Ce sont ces nouveaux services dont la demande explose, correspondant à de nouveaux besoins de société. Toutefois, le déversement harmonieux d'emplois du premier sous-ensemble au second n'a rien d'inéluctable ! C'est ce que résumait Roustang et Perret quand ils écrivent que « la convergence de l'économique et du social ne va plus de soi »¹². C'est d'ailleurs à cette occasion qu'apparaissent les limites respectives du marché et de la redistribution. Un traitement strictement marchand suppose une demande solvable, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour ces services relationnels. Ils touchent à l'intimité des personnes, à des domaines sensibles comme la santé des personnes âgées ou la petite enfance. Une extension indéfinie du marché ne semble pas en mesure de répondre à ces besoins. Par ailleurs, un traitement strictement non marchand par le service public suppose une demande la plus homogène possible pour des prestations standardisées, ce qui ne répond pas non plus aux demandes croissantes de personnalisation propres aux services relationnels.

Au même moment, et face à ce qui s'apparente à une crise conjointe du marché et de l'Etat, des initiatives d'origine citoyenne émergent dans des domaines très variés. Elles se caractérisent par des engagements concrets à durée limitée en s'attaquant à des problèmes de

⁹ Voir notamment les travaux de Henri Desroche (1914-1994) Claude Vienney (1929-2001).

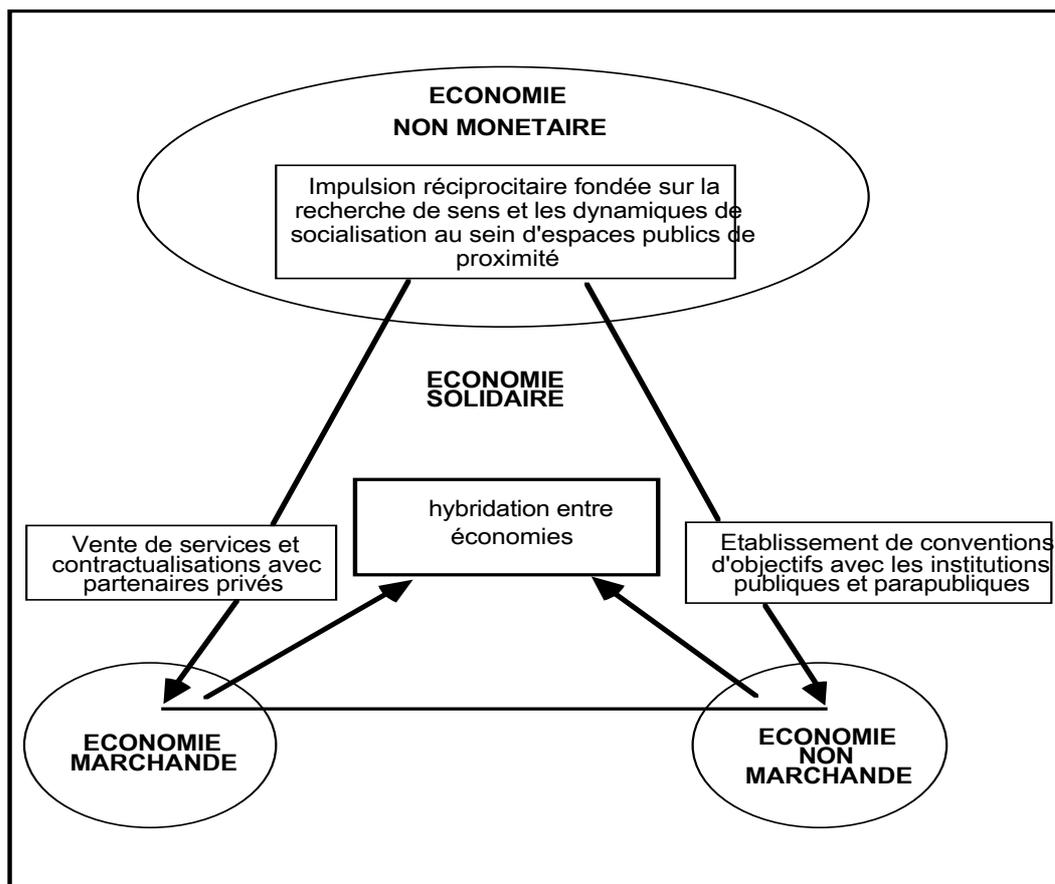
¹⁰ LAVILLE Jean-Louis (dir.), 1994. *op. cit.*, voir la section « La recomposition des rapports entre économique et social ».

¹¹ PERRET Bernard, ROUSTANG Guy, 1993. *L'économie contre la société*, Seuil, Paris, 315 pages. Voir notamment le chapitre « La société de service, expansion et dissolution de l'économie ».

¹² *Idem.*, p. 84.

la vie quotidienne : l'isolement de personnes âgées, la surpopulation des crèches privées et publiques, la dégradation de l'habitat collectif urbain, le chômage de longue durée, le déficit d'intégration des personnes immigrées, le manque de lieux d'expression artistique et culturelle sur un territoire... Dépassant la tradition philanthropique qui maintient le donataire dans une position d'infériorité vis-à-vis du donateur, ces initiatives reposent davantage sur une prise « à bras le corps » et volontaire des problèmes, autour d'une solidarité démocratique renouvelée, pour bâtir une forme d'action collective héritée de l'associationnisme du XIX^e siècle¹³.

C'est ce qui permet de différencier l'économie solidaire du concept voisin de tiers secteur : loin de constituer une forme d'économie résiduelle que le marché et la puissance publique auraient déserté, l'économie solidaire n'est pas un secteur à part dans la mesure où elle trouve son équilibre dans une hybridation des pôles économiques marchands, non marchands et non monétaires. Sur la base d'une impulsion réciprocaire née d'une envie d'agir pour l'amélioration du quotidien, une activité économique se consolide et trouve un équilibre par des conventionnements avec les pouvoirs publics et des formes de contractualisation marchande. La finalité des initiatives d'économie solidaire n'est pas seulement économique : en inscrivant leurs actions dans des espaces publics de proximité, elles mettent en œuvre une construction conjointe de l'offre et de la demande en préservant la logique du projet initial¹⁴.



La fin des Trente Glorieuses a montré la réversibilité du compromis qui consiste à indexer l'intervention de l'Etat social à la production économique. Les réponses des différents

¹³ CATTANI Antonio David, LAVILLE Jean-Louis (dir.), 2005. *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 564 pages. Voir le chapitre « Associationnisme ».

¹⁴ Idem., voir le chapitre « Economie solidaire (2) ».

gouvernements pour combattre la crise ont soit insisté sur la nécessité de « libérer le marché » en désengageant l'Etat et en assouplissant les règles du commerce, soit sur le retour à un nouvel Etat Providence difficilement compatible avec l'endettement public actuel. Devant la persistance de la crise, les crispations dans les deux camps ont quelque peu occulté un débat plus large sur le rapport entre économique et social, d'où un sentiment d'impuissance chez de nombreux citoyens. Dans un climat politique tendu où la mondialisation amplifie de nombreuses tendances, il devient indispensable de prendre en compte toutes les démarches de la société civile qui tentent concrètement de démocratiser l'économie.

Refusant la résignation, l'économie solidaire suscite les débats, propose des solutions et expérimente des façons de mieux vivre ensemble. Modestement, elle est à l'origine de nombreux changements institutionnels, sans pour autant se dissoudre dans l'économie privée lucrative ou publique. Contre un déficit d'utopie, l'économie solidaire ouvre une voie pour une société diversifiée de pleine activité, où chacun trouve sa place et se réapproprie le sens de son travail.